



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



**Approbation du dossier de demande de
financement dans le cadre du dispositif
ForProSup 2023-2024.**

Conseil d'administration du 6 février 2023

Délibération 2023/02/CA-066

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu les statuts de la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;

Vu la convention cadre 2022-2026 ;

Vu la délibération n°2022/12/CA-045 autorisant le Président à solliciter un financement auprès de la Région Occitanie ;

Considérant que la demande de subvention a été déposée lundi 10 janvier 2023 à l'Hôtel de Région de Toulouse ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le dossier de demande de financement déposé auprès de de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif ForProSup pour l'année universitaire 2023-2024.

Toulouse, le 6 février 2023

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 31

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0